



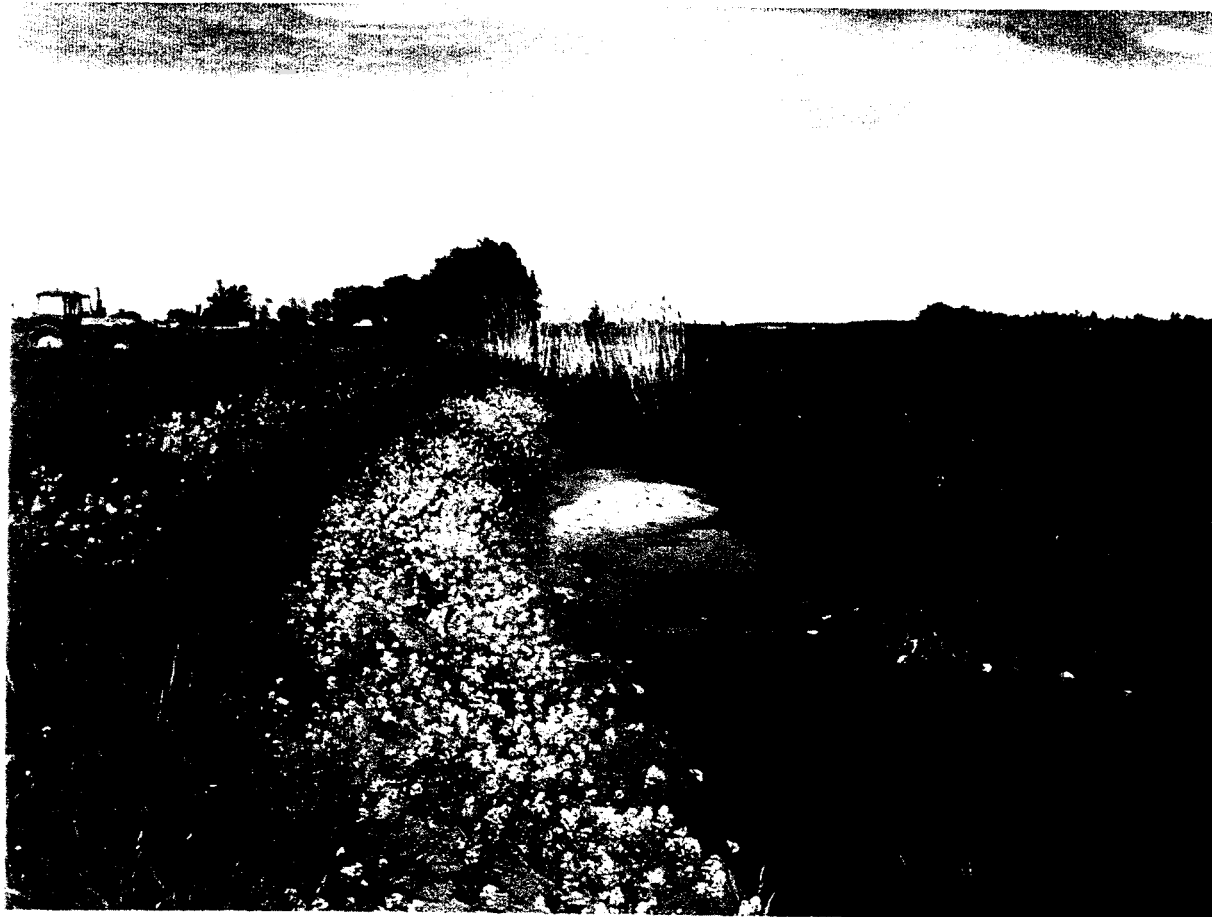
26452 RM

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Longeau », route de Lessy, Rozérieulles,
BP 19 57161 MOULINS-LÈS-METZ CEDEX

Mission de contrôle de travaux de restauration de cours
d'eau

Ruisseau du MOUTRU a Saint Hilaire en Woevre 55



MAI 2002

THERA

42, rue du Sergent Bobillot

Tel: 03 83 90 28 45 Fax: 03 83 90 29 47

Email: thera@thera.fr



AMENAGEMENT DU MOUTRU SUR L'ITCF : LES OBJECTIFS DU PROJET

Dès 1999, l'ITCF a souhaité engager une réflexion particulièrement approfondie concernant la prise en compte de l'environnement au niveau de l'exploitation et de ses activités. Cette forte prise en compte de l'espace rural répond à des impératifs d'accueil et d'exemplarité liés à la politique même de l'ITCF.

Le but n'est pas d'entraver la démarche classique d'un agriculteur, mais d'y intégrer une dimension environnementale. Ce travail d'étude représente le point de départ de nouvelles démarches permettant d'améliorer la prise en compte de l'écologie et du paysage dans le domaine agricole.

Les interventions spécifiques sur le Moutru avaient pour objectif de nouvelles formes d'aménagements et de diversification du ruisseau dans le cadre d'une problématique agricole. Cette opération a comme vocation d'être projet vitrine, transposable à d'autres exploitations.

Par ailleurs, le chantier mis en place sur le Moutru est intégré dans une démarche d'évaluation intercommunale réalisée par le CPIE pour la CODECOM de Fresnes. Ce travail qui concerne 60 km de cours d'eau (Longeau et affluents), permettra d'engager d'une manière globale des opérations d'entretien de végétation sur le bassin versant du Longeau.

Objectifs techniques du projet

De manière concrète, il s'agit à travers ce chantier de

- permettre au cours d'eau de retrouver un équilibre écologique
- d'améliorer les capacités d'écoulement des eaux de drainage sans toutefois compromettre l'état naturel du cours d'eau
- de diversifier les milieux par rapport à l'écoulement, l'exposition, le cheminement de la lame d'eau, ...

C'est pourquoi la mise en oeuvre de ce chantier a privilégié les techniques végétales qui constituent des procédés permettant de favoriser une diversification naturelle du milieu, en utilisant des végétaux vivants.

La renaturation du Moutru a donc consisté en :

1. la gestion sélective de la végétation
2. le réaménagement des berges et des rives par retalutage, fascinage, pose de géotextile
3. la pose d'un seuil rustique
4. la création de zones tampons entre l'arrivée des drains et le cours d'eau
5. La plantation

1. Entretien de la végétation

Il s'agit d'assurer l'écoulement sur l'intégralité du lit en le préservant de l'envahissement par la végétation buissonnante et herbacée, et de la chute de branches pouvant provoquer des embâcles et contribuer à la formation de « bouchons végétaux ». Cette opération a fait l'objet d'une sélection respectant la diversité et la sensibilité des espèces. Par ailleurs, les matériaux prélevés par entretien ont été recyclés dans la réalisation des aménagements par techniques végétales (pieux, fascines, ...).

2. Aménagement des berges et des rives

L'objectif à travers cette phase était à la fois écologique et paysagère. En effet, le Moutru a largement subi des opérations de recalibrage et de curage, et la diversification des habitats est passé par une reconfiguration du lit du cours d'eau, c'est à dire par la création de sinuosités. Ces travaux ont fait appel à une entreprise spécialisée pour le terrassement. Afin de stabiliser les berges des fascines de saules (dans lesquelles ont été introduites des hélrophytes) et un géotextile ont été posés. En face de chaque sinuosité, des épis ont été posés afin de ne pas élargir considérablement le lit mineur.

3. La pose d'un seuil rustique

La présence d'un seuil rustique sur le Moutru permet, en régime d'étiage, le maintien d'une lame d'eau suffisante pour la vie piscicole, en renforçant la diversité du milieu. Ce seuil, en améliorant la capacité d'oxygénation de la rivière en été, contribue à améliorer la qualité de l'eau et à accroître la richesse biologique de la rivière.

Un tronc d'aulne (bois imputrescible) a été utilisé pour constituer le seuil. Afin de veiller à sa durabilité, les zones susceptibles d'être soumises à l'érosion ont été renforcées par pose de fascines ou par empierrement localisé.

4. la création de zones tampons entre l'arrivée des drains et le cours d'eau

L'état initial du Moutru était en lien direct avec les pratiques agricoles et plus particulièrement avec le drainage des parcelles, les drains se déversant directement dans le cours d'eau et contribuant ainsi à la pollution directe du cours d'eau par les apports d'origine agricole.

L'objectif des zones tampon créées à la sortie des drains était double :

- mettre en œuvre un lagunage (bassin de décantations / nombreuses hélrophytes) qui permet le processus d'autoépuration des eaux de drainage avant qu'elles ne se retrouvent dans le cours d'eau
- isolement des drains par rapport au cours d'eau, ce qui permet, en cas d'envasement à traiter, de ne pas compromettre directement le fonctionnement du cours d'eau en intervenant dans le lit mineur.

5. La plantation

Les intérêts de reconstituer la végétation rivulaire sont multiples, et une opération telle que celle que nous avons menée sur l'ITCF ne pouvait en faire abstraction :

- maintien des berges et lutte contre l'érosion,
- ombrage, et limitation de l'explosion végétale dans le lit du cours d'eau
- création de gîtes pour la faune,
- diversification végétale,
- écrêtement des crues,
- identification paysagère du cours d'eau ..

Bien évidemment, les espèces choisies sont des espèces locales, et la période de plantation était en accord avec la physiologie de la végétation (mars).